

IZEAUX

Infos

Le journal de
la commune

N°49 - Février 2024



www.izeaux.fr - Retrouvez-nous sur



Chères Uzelotes, chers Uzelots, vous lisez le premier bulletin de l'année, celui des vœux que je vous adresse : je vous souhaite le meilleur pour cette année 2024 !

Continuez à rêver et donnez-vous les moyens de passer quelques fois du rêve à la réalité ! Bien sûr que dire « bonne année ! » a sûrement semblé pour beaucoup difficile dans cette période trouble où on ne sait plus vers qui, vers quoi, se tourner. Bien naïfs ceux qui, adultes, ont prononcé ces mots avec enthousiasme... Après la crise du Covid, qui continue son chemin, nous vivons un éveil inquiétant des conflits armés, à cela s'ajoute la crise climatique .

Les faits sont là : nos hivers sont plus doux et nos étés plus chauds et plus secs.

Une fois ce constat fait, on reste assis ? Et bien, j'applique la leçon de Pierre Rabbi avec sa métaphore du colibri ! « La forêt brûle, tous les animaux s'enfuient, et le petit oiseau prend de l'eau dans son bec et va la jeter sur le feu. L'éléphant l'interpelle en l'invitant à fuir comme lui, et l'oiseau lui répond : je fais ma part pour éteindre l'incendie ! Toi et les autres faites la vôtre » ! Utopique ?.. Notre équipe a choisi de faire sa part, et c'est sur ce sujet que j'insisterai ici. Ce n'est pas facile, c'est surtout très lent, trop lent ! Mais pour tous nos chantiers ou achats cette préoccupation est présente : nous avons signé un contrat avec Territoire Energie 38. Les véhicules des services techniques sont hors d'âge, nous étudions la meilleure solution pour les remplacer.

Nous avons programmé des travaux d'isolation thermique sur les bâtiments communaux, la Maison des Associations va faire l'objet d'une étude pour sa rénovation. Nous profiterons de la rénovation de la salle polyvalente cette année pour améliorer son impact. **Nous avons lancé deux projets de centrales photovoltaïques**. Si ces deux projets aboutissent, ils produiront, sur environ 10 ha de terrains non cultivés, l'équivalent annuel de la consommation de la population d'Izeaux.

Des surfaces de toitures, comme le préau de l'école primaire, pour l'autoconsommation de cette dernière, seront équipées dans un deuxième temps.

Sur la rénovation énergétique, nous avons l'espoir que les bailleurs sociaux ayant des immeubles à Izeaux répondront à nos préoccupations.

Nous avons aussi l'ambition de créer des jardins partagés, à la Corria, le long de la Ravageuse, exposée plein Sud et protégée du vent du Nord. La mairie est



propriétaire d'une prairie en partie inondable. Dans cette mini-vallée, les habitants avaient créé un système ingénieux d'irrigation qui fonctionne encore un peu...

Quand la rivière coule.

Pour ce projet, nous aimerions que d'autres personnes apportent leurs compétences comme leurs envies. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de la prochaines réunion de « participation citoyenne » ! Après la première réunion du 9 novembre dernier, c'est une autre manière de faire voler le colibri ! Dans la même veine, nous réfléchissons à la création d'un verger communal. Nous avons le financeur : Arc en Ciel, le producteur : La Grange aux Érables, et une partie du bureau d'études : le Conseil municipal des enfants ! Vous avez une expérience à partager ? Faites-vous connaître !

Ce que je vais brièvement évoquer maintenant reste dans cette volonté de préparer « demain » (c'est aussi le nom d'un film dans lequel le colibri n'est jamais loin !). Je suis père et grand-père et je souhaite, à mon échelle, avec mes modestes moyens, le meilleur pour mon village et ceux qui l'habiteront après moi. C'est pourquoi avec mes ami-e-s élu-e-s nous avons décidé de stopper son développement urbanistique pour prendre le temps de réfléchir à ce que nous voulons, et pouvons imaginer et entreprendre pour Izeaux. Nous avons lancé un appel d'offres, accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), pour une mission de programmation urbaine. L'analyse des candidatures s'est fait fin janvier, le choix du candidat se fera à la mi-mars. Il s'agira, pour ce bureau d'études, de mesurer toutes les conséquences liées à l'urbanisation programmée dans le PLUi sur 10 ha : école, équipements collectifs, commerces, voirie, circulation, etc.

Nous espérons toujours une issue heureuse pour les ruines du centre-ville, nous veillons à ce que tout le monde y trouve son compte et nous espérons de bonnes nouvelles pour 2024.

Un autre chantier va voir le jour, il fera partie d'un ensemble plus large de mise en valeur et rénovation de notre patrimoine entamé par les équipes municipales précédentes avec la restauration de notre église. C'est celui de la restauration de la « Fontaine de Ville » place du 19 mars 1962.

Max Barbagallo



Voeux du Maire 2024

DÉMOCRATIE participative

Une première réunion s'est tenue dans la salle du conseil le 10 novembre pour la création d'un Conseil Extramunicipal.

L'implication des habitants et des actifs d'Izeaux dans les décisions politiques, ainsi que leur engagement dans des projets communs, peuvent être favorisés par la mise en place d'un Conseil Extramunicipal. Cette initiative vise à apporter une réponse plus adaptée et efficace aux besoins de la communauté en offrant un lieu d'échanges propice à l'expression citoyenne et à la participation active dans l'intérêt général. Une Charte de la Participation Citoyenne est établie, mettant en avant les valeurs telles que la parole de tous, un lieu d'échange et de réflexion collective, le respect des valeurs communes, le respect de la parole individuelle, l'écoute et le partage des opinions, l'ouverture aux autres, une meilleure communication, plus de discussion, et un lien direct avec les habitants.

Suite aux discussions, cinq sujets majeurs ont émergé : Circulation, mobilité douce et déplacements ; Cœur de village / Convivialité ; Culture pour tous / Musique ; Enfants / Périscolaire ; Devenir du village / Capacité à s'agrandir. Cependant, ces thématiques n'ont pas satisfait l'ensemble du groupe, entraînant une réflexion sur les modalités de mise en œuvre de ces instances de participation.

La démocratie participative, basée sur l'idée de donner une voix aux citoyens dans les processus décisionnels, nécessite un ajustement continu et une compréhension des réalités de chacun. Dans cette perspective, s'accorder le droit à l'erreur apparaît comme une évidence. Certaines approches ne permettent pas d'atteindre immédiatement les résultats souhaités, et le droit à l'erreur reconnaît que chaque tentative, même infructueuse, est une opportunité d'apprentissage et de progression. Il offre la liberté d'expérimenter différentes méthodes, de tester des initiatives novatrices et d'ajuster les mécanismes de participation en fonction des retours d'expérience.

Le concept se veut dynamique, perfectible et en amélioration continue. Des personnes se sont engagées favorablement dans une réflexion sur les sujets émergents lors du dernier rendez-vous, tandis que d'autres n'ont pas trouvé de sujets motivants. Afin d'ajuster la méthode pour permettre à chacun de participer dans de bonnes conditions, un nouveau rendez-vous est proposé pour échanger collectivement sur la mise en place de ces instances de décisions communes.

Peut-être que la démocratie participative à Izeaux peut être mise en œuvre lorsqu'un dossier concret lié à un projet est présenté aux élus. La participation peut prendre la forme d'un projet moins ambitieux qu'une sorte de Conseil Extramunicipal, être plus concret et plus facilement délimité dans le temps et l'espace.

> Rendez-vous le 14 mars 2024 à 19h, salle du Conseil.



Après vous avoir parlé des services techniques de la commune, nous vous présentons cette fois-ci le service périscolaire et les ATSEM. Ces deux services sont différents mais ils sont tous deux au contact des petits uzelots et uzelottes.

Après vous avoir parlé des services techniques de la commune, nous vous présentons cette fois-ci le **service périscolaire et les ATSEM**. Ces deux services sont différents mais ils sont tous deux au contact des petits uzelots et uzelottes.

Dans le service périscolaire de notre commune travaillent Nathalie, Christelle, Christine, Hafida, Fabienne, Cathy. Elles ont pour mission de fournir un soutien récréatif et de garde d'enfants en dehors des heures de classe. Voici quelques-unes des missions principales de notre service :

L'accueil et la surveillance : Assurer un environnement sûr et sécurisé pour les enfants avant et après l'école.

Les activités récréatives : Organiser des activités ludiques et récréatives qui favorisent le développement physique, social et intellectuel des enfants.

La cantine : Gérer un service de restauration pour assurer des repas équilibrés aux enfants pendant les heures périscolaires.

Certains d'entre vous ont pu découvrir à Noël les sapins décorés par les enfants! Pour le carnaval, Nathalie leur proposera la confection d'un masque qu'ils vont décorer et ensuite pouvoir ramener chez eux. Pour

Pâques, ils fabriqueront un petit panier décoré et garni. L'ensemble des autres créations réalisées dans l'année par nos petits artistes se retrouve sur l'arbre de vie qui est dans la cantine que vous avez en photo sur cette page.

LE PÉRISCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- > Pour les temps de repas, nous avons entre 40 et 48 maternelles et 70 à 90 primaires.
- > En ce qui concerne la garderie, il y a entre 35 et 60 enfants selon les jours. Le mardi reste le jour où il y a le plus de bruits ! Parce que le plus d'enfants !

UN MAÎTRE-MOT : TOLÉRANCE.

Nathalie a toujours été très active. A 5 ans, elle commence le basket dans son village d'enfance dans la Sarthe. Quand elle arrive à Izeaux, elle s'est très vite impliquée au club de basket du village, aujourd'hui on la retrouve largement impliquée dans notre club de rugby ! Toujours très animée par les activités manuelles, elle adore la couture. Ce dynamisme, elle l'a intégré dans son métier. C'est en 2001 qu'elle pousse la porte de la cantine qui était, à l'époque, une association. En 2010, la cantine devient communale.

Dans le service des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) nous avons Marine, Charlène, Sylvie et Laure.

Nos ATSEM sont des assistantes auprès des enseignantes qui assurent le bon déroulement des activités pédagogiques. Elles accompagnent les enfants dans les **activités quotidiennes** telles que l'habillage, le déshabillage, les repas, les sorties, etc. Elles peuvent également les aider dans l'**apprentissage de l'autonomie**, la préparation du matériel pédagogique et l'animation d'activités spécifiques. Elles contribuent à l'**entretien général** des locaux de l'école maternelle, ainsi qu'au nettoyage du matériel utilisé par les enfants.



L'ARBRE DE VIE

LES ATSEM EN QUELQUES CHIFFRES

- > Notre école maternelle accueille 72 enfants cette année.
- > Savez vous que nos tout petits enfilent près de 300 fois dans l'année leurs chaussons, avec l'aide de nos ATSEM bien sûr !



URBANISME & travaux

Circulation routière rue Albert Reynier

Pour rappel, la circulation routière sens Parménie
> Place de la Liberté est régie par trois priorités à droite :

1. Rue du Repos
2. Rue des Chances (depuis juin 2023 en remplacement d'un Stop)
3. Rue Bayard

Respectons ces priorités à droite pour la sécurité de tous.



Rue Bayard



Rue des Chances



Rue du Repos



Un nouveau lampadaire rue Parmentier !

PASSAGE AU TE 38 AU 1ER JANVIER 2024



Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement Gaël Charpenay, électricien très actif dans la commune, pour son travail assidu dans la maintenance et le remplacement des luminaires ces dernières années.

Conformément à notre engagement électoral, le conseil municipal a approuvé le transfert de responsabilité, à Territoire Energie 38, de l'entretien, la maintenance et les travaux liés à l'éclairage public de la commune.

Le TE 38 nous a fourni un bilan complet de l'éclairage public, indiquant que nous nous sommes dans la moyenne iséroise en ce qui concerne l'état du réseau vieillissant. Pour remplacer tous les éclairages et mettre nos lampadaires aux normes (LEDs), un budget de 200 000 euros est nécessaire, dont 50% supportés par la commune.

Afin de réaliser cette opération, nous envisageons de répartir le budget sur une période de 5 ans. Pour cette année, une enveloppe de 60 000 euros est prévue. Nous avons identifié quelques quartiers prioritaires, et le TE 38 établira des devis pour déterminer le coût de chaque projet. Les secteurs concernés sont la rue Paul Bert dont La Morelière; la Rue Parmentier; et la Rue Pascal.

La transition complète vers les LEDs permettra des économies sur les abonnements EDF de la commune, tout en contribuant à une gestion plus efficace de l'énergie et à un éclairage de meilleure qualité.

ENVIRONNEMENT gestion des déchets

Ce qui va dans le composteur collectif

OUI



→ Epluchures et fanes de tous les fruits et légumes

→ Fruits et légumes abîmés, coupés en morceaux

→ Restes de pâtes, riz, semoule (sans sauce)

→ Marc avec filtres à café, dosettes et sachets de thé en papier

→ Coquilles d'œuf brisées

→ Essuie-tout, serviettes en papier

→ Carton brun et boîtes d'œuf coupés en petits morceaux

→ Fleurs et plantes fraîches ou fanées découpées

→ Mauvaises herbes non grainées

→ Feuilles mortes

Ce qui ne va pas dans le composteur collectif



→ Tous les apports d'origine animale (viande, poisson, graisse, croustes de fromages, ...)



→ Matières ou résidus chimiques : médicaments, papiers et cartons encrés, plastique, verre, métal



→ Éléments trop gros et/ou durs : coquillages, branchages, gravats



→ Pain (penser au don pour animaux)



→ Mauvaises herbes avec graines ou plantes malades ou traitées



→ Excréments et litières de chiens ou chats



→ Couches-culottes



→ Sacs plastiques et sacs souples dits « biodégradables ou compostables »

> LE COMPOSTAGE

L'année 2024 est synonyme d'une nouvelle étape en ce qui concerne le tri de nos déchets.

Au niveau des P.A.V (Point d'Apport Volontaire) le tri va être simplifié, un seul container pour les emballages et les journaux. Autre étape importante, le tri des déchets organiques par le biais du compostage. Au 1er janvier 2024, la loi impose de ne plus mettre les déchets organiques avec les ordures ménagères. Le compostage est l'alternative souhaitée, cependant pour les habitants dépourvus de jardin cela s'avère compliqué. Nous réfléchissons en lien avec la C.C.B.E (Communauté de Commune Bièvre Est) à la mise en place de solutions adaptées, notamment des points de compostage partagés. Si cette solution est retenue, cela demande une certaine discipline car tous les déchets ne sont pas acceptés dans un composteur.

> C.C.B.E ET TRI DES DÉCHETS

A sujet de la CCBE, l'année 2023 a été une année compliquée, le prestataire choisi pour le ramassage des P.A.V a souvent été défaillant. Les horaires d'ouverture des déchèteries se sont avérés inadaptés surtout pour les usagers qui travaillent. Tout devrait rentrer dans l'ordre en 2024 avec des accès aux déchèteries plus pertinents. La compétence des ordures ménagères et la gestion des déchèteries incombent à la C.C.B.E, il n'empêche que les municipalités ont un droit de regard sur cette gestion. Suite à la proposition de la C.C.B.E d'augmenter de 8% la redevance, vos 4 représentants ainsi que d'autres communes ont voté contre car le service n'était pas satisfaisant. Le montant ne devrait pas augmenter en 2024 sauf si le budget voté s'avère déficitaire. Le président de la C.C.B.E peut en présenter un nouveau à la hausse que nous serons obligés d'accepter. Nous avons pris ce risque mais malheureusement les coûts d'exploitation sont en hausse. La T.G.A.P (Taxe générale sur les activités polluantes) passe de 52 € à 59 €, c'est-à-dire que pour chaque tonne enfouie après traitement, le gestionnaire reverse 59 € à l'état. C'est pourquoi, nous vous incitons à trier le plus possible afin de réduire les coûts. Trop de matières récupérables se retrouvent avec les ordures ménagères. Rappel : les piles, les petits appareils électriques ou électroniques (Brosse à dents, rasoir, tablette ...) n'ont pas leur place dans le bac des ordures ménagères. Tout doit être apporté en déchèterie.

Il n'est peut être pas trop tard pour un meilleur futur.



Au mois d'octobre, les trois classes de l'école maternelle ont eu l'immense chance d'accueillir l'illustratrice jeunesse Clémentine Sourdis, invitée d'honneur du festival littéraire voironnais : Livres à vous.



ÉCOLES

famille & solidarité

Cette dernière a passé toute une journée auprès de nos jeunes uzelots, ravis de rencontrer celle qu'ils attendaient de pied ferme !

Après avoir réalisé une grande fresque de l'automne avec les plus jeunes, c'est une seconde fresque autour des 3 petits cochons qui a été construite par l'auteure avec les élèves de moyenne section, armés de feutres et gommettes noires et roses. L'après-midi, tous les élèves de grande section étaient réunis pour réaliser des cartes pop-ups, toujours autour de l'histoire des trois petits cochons, dernier ouvrage édité de l'illustratrice.

Cette belle journée de découvertes et d'échanges restera longtemps dans les mémoires de nos jeunes écoliers !

Le Cocon à Izeaux (lieu pour les 0-6 ans)

Les équipes d'accueillants sont heureuses de se retrouver pour une nouvelle année scolaire 2023-2024 d'ouverture des lieux d'accueil des enfants et parents (LAEP) de la Communauté des Communes Bièvre Est, le cocon et l'arbre à bulles.

Les équipes sont composées de bénévoles et de salariés du secteur médico-social et de la petite enfance.

Les LAEP ouverts à tous, sont avant tout **des espaces de convivialité, d'échanges et de jeux en dehors des contraintes quotidiennes de la maison.**

Venez passer un bon moment de détente et de calme avec d'autres parents, grands parents, oncles, tantes et d'autres enfants (entre 0 et 6 ans) !

Thé et café offert, des jeux en libre accès, un coin bébé, motricité, la découverte de livres ; une bonne ambiance qui fait du cocon un lieu unique. Une douce parenthèse dans sa semaine.

Ce sont des lieux ouverts, sans inscription préalable, et gratuits. **Vous restez le temps que vous voulez.**

Le cocon vous attend les mardis matins, en alternance,

de 9 h à 11 h 30 à Izeaux (salle du Mail) ou de 9 h -11 h 30 à Renage (Salle du RAM sous la crèche les Lucioles). Lorsque le cocon est à Renage le mardi, c'est le temps collectif des assistantes maternelles qui se déroule à Izeaux.

France Maurandy au 06.71.97.70.76 (Le cocon pour Izeaux et Renage).

Retrouvez les différentes dates en mairie, afficher à la salle du Mail et sur le site de la communauté de communes Bièvre Est ...

Les dates du cocon à Izeaux :
6 février / 5 mars /
19 mars / 2 avril / 30
avril / 22 mai / 4 juin
/ 18 juin.



CCAS repas des aînés



Le 16 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale accueillait les aînés du village pour un moment convivial.

Le 1er décembre, en salle du Conseil était distribué le colis des aînés. Cette année, ce sont 200 colis qui ont été offerts, dont une vingtaine qui seront donnés aux Restos du Cœur de Penol. Les bénévoles apporteront 14 colis dans les maisons de retraite des environs. Ils en profiteront pour passer un temps convivial avec certains d'entre eux.

L'équipe du CCAS composée de bénévoles et d'élus, animée par sa vice-présidente, Marie Lehu, travaillait depuis déjà 6 mois pour préparer cette fête. L'événement annuel a rassemblé 96 personnes dans la salle de la cantine. Celle-ci était décorée pour l'occasion par les bénévoles.

Ce repas est l'opportunité pour les habitants d'Izeaux âgés de 70 ans et plus de se retrouver et profiter d'un bon repas. Le traiteur, La Maison «Brochier Valérie», avait préparé des plats dignes d'un grand restaurant. Après le plaisir des yeux avec les assiettes et le frémissement des papilles, ce sont Véronique et Pierre-Luc qui ont fait vibrer les tympans des spectateurs. Le thème du spectacle était «Les Carpentier», après un début de spectacle d'une époque bien trop lointaine, ce sont les tubes de la période télévision de la célèbre émission qui ont fait chanter le public. L'équipe du CCAS tient à remercier toutes les personnes présentes ce jour-là et travaille déjà pour un événement en 2024.



Mais que font les élus de votre commune ?

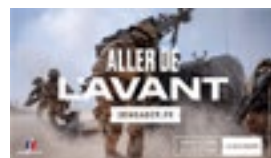
Bien évidemment, vous connaissez déjà les grandes lignes : Le Maire représente la Commune à l'égard des tiers. En qualité de chef de l'administration communale, il exerce ses pouvoirs sous le contrôle du Conseil municipal et sous le contrôle du Préfet. Il est chargé de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil Municipal. Pour mener à bien toutes les missions qui lui incombent, il est entouré d'adjoints et de conseillers municipaux. Les adjoints au Maire sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement. Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations. Mais pas que...

Vous avez pu voir au mois de septembre des militaires qui prenaient des photos du village, se déplaçaient dans les rues de la commune... Ils ont ainsi éveillé la curiosité des plus petits comme des plus grands.

La municipalité est régulièrement sollicitée par le **Centre Interarmées des Actions sur l'Environnement (CIAE)**, celui-ci est basé au quartier Général Frère, à Lyon. Cet organisme a pour mission de permettre aux forces armées de s'intégrer dans un environnement

humain dans lequel les militaires sont amenés à évoluer, comme au Sahel avec l'opération Barkhane. Des militaires de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine Nationale et des civils de la Défense œuvrent dans ce centre pour faciliter le dialogue entre les acteurs locaux et les militaires français en mission à l'étranger.

Le CIAE organise des temps de formation et sollicite plusieurs communes françaises, dont Izeaux, pour utiliser des locaux et du temps avec les élus. La municipalité met donc à leur disposition des salles et des équipements de la commune, aussi les élus participent au stage en leur donnant du temps. Un scénario est élaboré en utilisant l'environnement et des négociations doivent être menées par les stagiaires afin d'influer sur un climat de paix sur les lieux. Lors d'entretien avec les stagiaires, et afin qu'ils puissent passer de la théorie à la pratique, les élus jouent leur propre rôle dans un jeu de rôle Player. Il s'en suit un échange de questions/réponses.



N'oubliez pas le recensement de votre enfant l'année de ses 16 ans.

Plan Communal de Sauvegarde

La commune travaille actuellement sur la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cette mission vise à renforcer la préparation et la réactivité de la municipalité face aux risques potentiels, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine. Il permet d'apporter des réponses rapides et adaptées, et de supprimer les incertitudes et les actions improvisées afin de garantir la sécurité des habitants et la préservation du patrimoine. Le Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif opérationnel élaboré par les autorités locales pour anticiper, prévenir et gérer les situations de crise sur leur territoire. Il vise à coordonner l'action des services municipaux, des associations, des entreprises et des citoyens en cas d'événements exceptionnels tels que des catastrophes naturelles, des accidents industriels, ou d'autres situations d'urgence.

Izeaux, avec ses caractéristiques géographiques et environnementales, a identifié des risques potentiels. La commune a donc décidé de mettre en place un PCS pour assurer la sécurité de ses habitants et la résilience de son territoire face à ces risques.

Cette mission mobilise les élus avec la création d'outils opérationnels et des formations pour garantir une

réactivité optimale en cas de crise. Et la gestion de crise elle-même est planifiée de façon rigoureuse pour assurer une coordination efficace des ressources et des moyens.

Le Plan Communal de Sauvegarde d'Izeaux s'articule autour de plusieurs axes stratégiques. Tout d'abord, la prévention, avec des actions visant à réduire les risques et à sensibiliser la population. Pour cela, la municipalité organisera une réunion d'information et chaque foyer recevra un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document donne la définition des risques, leurs localisations sur la commune et les bons réflexes à adopter. Il vise à informer les citoyens sur les risques identifiés, les consignes de sécurité à suivre, et les gestes qui sauvent. La mise en place du Plan Communal de Sauvegarde à Izeaux est une étape cruciale dans la protection de la collectivité face aux divers risques auxquels elle peut être exposée. En renforçant la préparation, la réactivité et la coordination entre les acteurs locaux, la commune se dote d'un outil essentiel pour faire face aux situations d'urgence. Il appartient désormais à chacun, des élus aux citoyens, de s'impliquer activement dans la mise en œuvre et le suivi de ce plan, garantissant ainsi la sécurité et la résilience de la commune d'Izeaux.

MÉDIATHÈQUE

« Rose Valland, en quête de l'art spolié »

Cette rentrée a été marquée par une exposition sur Rose Valland, figure emblématique de la résistance française d'origine iséroise.

Née à Saint Etienne de Saint Geoires, elle a joué un rôle décisif dans le sauvetage et la récupération de plus de 60000 oeuvres d'art spoliées par les nazis aux familles juives pendant l'occupation. Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Isère, a permis de lui rendre hommage. De nombreux visiteurs ont été accueillis. Les enfants ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ce personnage historique, en particulier les classes de CM1 et CM2, venues approfondir un travail initié en classe.



Séances cinéma jeunesse

Les projections jeunesse organisées pendant les vacances scolaires rencontrent toujours un vif succès. Séance complète, ponctuée d'éclats de rire pour « L'âge de glace » que parents et enfants ont découvert ou revu avec plaisir. Nous vous donnons rendez-vous pour la 1ère séance de l'année 2024 le mardi 20 février à 14h avec « Le petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » Entre camaraderies, jeux, bêtises, et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. A partir de 6 ans. Durée 1h26. **Les séances sont gratuites, sur inscription auprès de la médiathèque.**

Lire Ô tout-petits

Organisées par le Relais petite enfance et la médiathèque d'Izeaux, des séances de lecture et de découverte du livre sont proposées à tous les enfants, jusqu'à 3 ans. Elles sont gratuites, sans inscription et animées par la bibliothécaire. Parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s, assistant(e)s familial(es), garde à domicile... nous vous attendons pour passer, tous ensemble, un moment autour des livres. Après deux premières séances sur le thème de la forêt et du sommeil, c'est autour du thème des émotions que nous nous retrouverons le 1er février.

Lectures mais aussi comptines et chansons sont au programme.

AGENDA

Février : Exposition de l'école élémentaire sur le Moyen-âge

Mardi 20 février à 14h : Projection jeunesse « Le petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? ». A partir de 6 ans - Gratuit sur inscription.

Mars - avril - mai : Exposition « L'eau, une ressource vitale »

Café lecture : Une fois par mois le samedi matin à 10h. Prochaine date : samedi 17 février.

Lire Ô tout-petits : Jeudis 1er février, 7 mars, 11 avril et 06 juin de 10h15 à 11h15.



Un univers onirique

Fin et début d'année tout en délicatesse avec la présentation des tableaux de Lucile Pellier-cuit (nom d'artiste Ludelo). En décembre et en janvier, la médiathèque a proposé au public de découvrir le travail de cette artiste peintre dont l'atelier se situe à la Côte Saint-André. Avec beaucoup de sensibilité, Lucile représente la beauté et la diversité de la femme dans un univers qui invite à la rêverie.

Un mercredi après-midi, Lucile a proposé aux enfants un atelier d'initiation au dessin manga. Les mangas rencontrent beaucoup de succès auprès des jeunes et les participants étaient enthousiastes d'apprendre des techniques pour créer un personnage, un univers.

ASSOCIATIONS

Malgré quelques difficultés suite au départ de Madame Savori et l'intérim assuré par le Président de Sillans Art Newton, l'année 2023 se termine pour l'ADMR d'Izeaux. Elle clôture cette année par l'élection d'un nouveau bureau, dont voici la composition :

Président : CHARPENTIER Thierry
Vice Président : GAILLARD Joël
Secrétaire : BRUN BUISSON Anne Marie
Secrétaire adjointe : ARNAUD Jocelyne
Trésorière : DAYARD Christiane
Trésorière adjointe : CAPITOLINO Christiane

De nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe : BONVALLET Michèle, déléguée Beaucroissant, ROZIER Marie Alberte déléguée Saint-Paul-d'Izeaux, LEHU Marie déléguée Izeaux, GAILLARD Isabelle, MARCONE Guylène, BELLOT



Pascale et BRUN BADON Monique

Le nombre de bénéficiaires est en progression, mais notre souci est le manque de personnel. Nous lançons un appel : si un emploi d'aide à la personne vous intéresse ou un de vos proches et si vous voulez donner quelques heures de votre temps pour compléter votre retraite ou pour améliorer vos fins de mois, n'hésitez pas à pousser la porte du bureau de l'ADMR pour demander des renseignements.

Une permanence a lieu les mardis, mercredis et jeudis de 14H à 17H à la maison des associations au 1 Rue Jean Jaurès. Raphaëlle, secrétaire de l'ADMR, pourra vous recevoir. Voici le numéro de téléphone : **06 43 48 41 49**, ainsi que le mail : **izeaux.admr@orange.fr**.



L'association du Sou des Écoles d'Izeaux, ainsi que tous ses membres actifs, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Notre belle association a fait sa rentrée en septembre, en même temps que les écoliers de notre village. Ce début d'année scolaire a été marquée par de nouveaux moments de convivialité, à commencer par un goûter au parc, offert par l'association à tous les enfants présents le vendredi 8 septembre.

Le mardi 31 octobre, nous avons organisé un goûter des petits monstres, suivi d'un bal terrifiant pour les plus grands et les plus téméraires. Vous avez été nombreux à venir fêter Halloween avec nous, et nous remercions tous les monstres, sorcières, citrouilles, dinosaures et autres petits démons qui ont permis à ce bal d'être un très beau succès.

Fin novembre, nous avons proposé un nouveau pucier « range ta chambre ». Ce fut l'occasion pour chacun de faire de la place dans les placards avant Noël, tout en faisant une bonne action économique et écologique en donnant une seconde vie aux jouets et vêtements pour enfants.

En ce début d'année 2024, nous vous retrouverons avec plaisir dès le mardi 13 février pour notre boom de Mardi Gras, à la salle du Foyer d'Izeaux. Pour l'occasion, une buvette et un goûter seront proposés dans une ambiance carnavalesque et colorée. Nous vous attendons nombreux et déguisés pour l'occasion.

S'en suivra au mois de mars un atelier de semis en collaboration avec la grainothèque, ainsi que notre désormais traditionnelle vente de ravioles de « La Mère Maury » avant de finir cette année scolaire de manière festive avec la fête des Écoles qui se tiendra le samedi 22 juin.

En attendant de vous voir prochainement à l'une de nos réunions ou lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons à nouveau une excellente année 2024 à tous.

ECOUTA'GRI 38

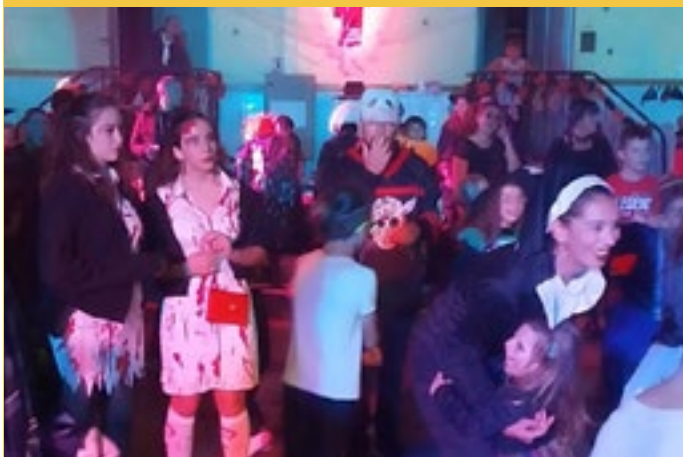
Qui sommes nous ? Nous sommes une association départementale qui regroupe des bénévoles pour écouter les agriculteurs en difficultés qui nous contactent et c'est une clause indispensable : nous devons être appelés directement par la personne concernée avant d'aller la voir.

Suite à l'écoute, bien sûr, nous les accompagnons dans les démarches, les changements, les réorientations nécessaires pour que chacun puisse se rapprocher d'un nouvel équilibre de vie.

Nous avons choisi Izeaux comme siège social, car dans un premier temps, le président (Charles Argoud) participait aux activités de La Mondée et avait accepté de nous héberger.

Depuis notre association a grossi et nous sommes heureux de profiter de vos grandes salles et de votre soutien.

M. Barbagallo nous a conforté en nous disant que ce type d'action solidaire trouvait bien sa place à Izeaux,





Malgré un début de saison compliqué pour nos séniors, le moral du club est au beau fixe et la deuxième partie du championnat s'annonce capitale pour le maintien à ce niveau de compétition. On ne lâche rien...

Nous vous attendons toujours plus nombreux le long de la main courante pour venir encourager et supporter nos équipes jeunes & séniors.

Pour l'Union Sportive d'Izeaux, l'année 2024 sera marquée par la célébration des 100 ans du club. Les dates à retenir sont les vendredis 28 & samedi 29 juin 2024.

Entre cérémonie officielle et activités festives, le village tout entier fêtera dignement et comme il se doit ce 100e anniversaire.

Avant cela, vous pourrez retrouver les licenciés et bénévoles de l'USI à la foire de printemps de BEAUCROISSANT, les 20 & 21 avril 2024 avec buvette & restaurant situés Allée 2, ou encore nous retrouver dans les carrières d'Izeaux pour prouver vos talents de tireurs au ball-trap organisé en partenariat avec l'ACCA locale, les 8 - 9 - 10 - 11 et 12 mai 2024 pour ce long week-end de l'Ascension.

Tous les licenciés, dirigeants et bénévoles de l'USI vous souhaitent une bonne et heureuse année !



100 ans de rugby de clocher à IZEAUX (1924 - 2024)



L'année 2024 a débuté sportivement pour l'ES Izeaux avec son traditionnel tournoi de janvier en salle. Ce tournoi n'est que le début d'une année qui s'annonce riche avec de nombreux tournois de prévus

pour toutes les catégories présentes au club.

Le club en profite pour remercier tous ses adhérents, les familles, les membres du bureau et toutes les personnes qui ont participé à la réussite du tournoi de janvier.

Grands et petits ont pris beaucoup de plaisir.

Les enfants (filles et garçons) qui veulent découvrir le foot sont les bienvenus et peuvent venir faire un essai lors des entrainements qui ont lieu pendant la période hivernale au gymnase U6-U7 de 15h30 à 16h30, U8 à U10 16h30 à 18h00 et le reste de l'année au stade du Genon U6-U7 de 16h00 à 17h30, U8 à U10 16h30 à 18h00.

Pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez pas à contacter le club sur la page Facebook Esi Izeaux.



UN TITRE DE CHAMPIONNES DE L'ISERE

Championnat des moins de 14 ans filles

Mercredi 20 décembre à Izeaux se disputait la finale du

championnat de l'Isère des moins de 14 ans fille entre le club de Claix et le TCBI et nos jeunes joueuses Lynn Hartvick et Elodie Fousat ont brillamment remporté cette finale et deviennent championnes de l'Isère par équipe.

Félicitations à nos jeunes joueuses.

Tournoi de Noël

Mercredi 20 décembre, le traditionnel tournoi de Noël du TCBI a eu lieu au gymnase de Beaucroissant avec la participation d'une quarantaine d'enfants de l'école de tennis, avec tout au long de l'après-midi différents ateliers de jeux encadrés par le moniteur et les éducateurs, suivis d'une remise de prix accompagnée d'un goûter et d'un apéritif avec les parents.

Résultats des Championnat d'automne :

Championnat Adultes :

Mixte Equipe 1 en 1re division termine 5e sur 5
Mixte Equipe 2 en 3eme division termine 3e sur 6
Vétérans Dames en Ligue 2 finissent 3e sur 6



Championnat Jeunes :

Jeunes 14 ans filles : championnes de l'Isère
Jeunes 14 ans garçons en division 3 finissent 5e sur 6
Jeunes 16 ans garçons en division 2 finissent 5e sur 6
Jeunes 18 ans garçons en division 3 finissent 1er de leur poule et s'inclinent en 1/2 finale.

Le bureau 2024 :

Présidente : Sylvie Blanchot
Vice présidente : Annie-Claire Reiff
Vice président : Clément Leynaud
Trésorière : Paula Martins
Trésorier adj. : Jean-Louis Grosheitsch
Secrétaire : Nathalie Millon
Secrétaire adjointe : Christine Flandin



STAGE MULTI-ACTIVITES

pendant les vacances de février

Olivier Fayard : 06 81 31 81 99



IZEAUX

AUTREFOIS

Au temps du P.L.M, de Saint-Rambert-d'Albon à Rives avec arrêt à Izeaux

Le 5 novembre 1856, la liaison par voie ferrée devenait réalité entre Saint-Rambert-d'Albon et Rives. Elle fut la première étape du projet reliant la Vallée du Rhône à Grenoble. Créée par la Compagnie des Chemins de Fer du Dauphiné, la ligne fut concédée le 22 juillet 1858 au P.L.M (Paris.Lyon.Marseille) et enfin à la SNCF le 1er janvier 1938. Après quatre années d'études et de transactions, les travaux commencèrent en mai 1853. La ligne était à voie unique, avec un écartement des rails de 1 435 mm et d'une longueur de près de 57 km, dont 40 pour le département de l'Isère, avec une pente constante d'environ 7mm,m. Le tracé était pratiquement rectiligne à travers les plaines de Valloire et de la Bièvre, sans ouvrage d'art important, mais seulement une profonde tranchée à Beaucroissant. Six trains de marchandises et huit de voyageurs y circulèrent quotidiennement avec quatre arrêts à Izeaux dans chaque sens.

Imaginons un scénario typique, en ce début du XXe siècle, d'un voyageur se rendant pour affaire à Grenoble pour le lendemain : il a le choix de prendre un billet en 1re, 2e ou 3e classe. Il prend place dans le train en gare de Saint-Rambert-d'Albon, avec une arrivée prévue à Izeaux 1h45 plus tard. Le départ est donné en cette fin d'après-midi. Quelques minutes plus tard, penché à la portière de son compartiment, de petites escarbilles, mêlées à la fumée et à la vapeur de la locomotive Engerth B2 fouettent son visage. Notre voyageur découvre, au loin la plaine de Valloire et de la Bièvre. Plusieurs arrêts sont sur le parcours : Epinouze, Beaurepaire, Marcilloles, la Côte-Saint-André, Brézins, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et enfin, l'arrivée à Izeaux. Descente du train, sans oublier les bagages laissés dans le filet, mais avant de quitter la gare, il observe ce qui l'entoure. Sur la voie d'en face, un train est à l'arrêt. Sa locomotive laisse échapper de la vapeur tandis qu'un cheminot, tenant une massette à long manche, sonne les roues permettant de déceler une éventuelle fêlure. Un de ses collègues, portant une immense burette, huile les paliers des bielles surchauffés par un fonctionnement accéléré. Des ouvriers sont à l'œuvre, chargeant dans les wagons à marchandises, des cartons imprimés aux noms de grandes entreprises de chaussures et de tissage d'Izeaux. Puis, quittant la gare pour se désaltérer, le voyageur a le choix entre le café de la gare ou celui du Grand Chemin. Il montera, ensuite à pied vers le village, que le clocher de l'église désigne comme le centre du bourg. Là, il pourra trouver pour la nuit l'hôtel Gillin, place de la République, ou l'hôtel des voyageurs en haut de la Grande rue. Le lendemain matin, lever tôt pour reprendre un train. Le Chaix des horaires indique un départ à 6h36 en direction de Grenoble avec changement de train à Rives sur la ligne Lyon-Grenoble.

Peu à peu concurrencée par la route, la circulation des trains diminua à partir de 1939. Le trafic voyageur disparut totalement en 1942. Mais la ligne fit de la résistance ! Ainsi, pendant la Seconde Guerre mondiale, des voitures de troisième classe furent rajoutées aux deux trains de marchandises quotidiens. Le tronçon entre Izeaux et Rives fut déposé en mai 1967, le trafic ferroviaire marchand continua jusqu'en 1988, entre Saint-Rambert-d'Albon et Izeaux, à raison, d'une navette par jour ouvrable, de quoi assurer une substantielle activité pour les silos de la plaine de Valloire et de la Bièvre. La ligne cessa son activité après 111 ans d'exploitation. Aujourd'hui, la voie ferrée est toujours existante et appartient à la SNCF, la gare à un propriétaire privé. En 2019, la Mairie de Beaurepaire a engagé une réflexion pour la réouverture de la ligne et la suppression de 200 camions par jour sur la RD 519. Gageons de le voir avant deux ou trois décennies !

Recherches personnelles de Jean Bruno RASTELLO.

Hommage au Père BRIZARD, prêtre de la Paroisse Saint-Benoît de 1949 à 2000.



Maurice Brizard est né à La Frette en février 1912 dans une famille d'agriculteurs. Il connaîtra une vocation tardive et ne sera ordonné Prêtre qu'à l'âge de 28 ans.

En 1949, il est nommé à Izeaux où il succède au Père Charvet. Il exercera alors dans les communes d'Izeaux et Saint-Paul d'Izeaux, qu'il affectionnait particulièrement, jusqu'à son décès en 2000.

Aujourd'hui, nous avons du mal à imaginer la vie d'un curé de campagne autrefois.

Chaque dimanche matin, il devait assurer trois messes. La première à Izeaux à 7 h puis à St- Paul à 9 h et une nouvelle messe à Izeaux à 10 h 30. Il se déplaçait à vélo entre les villages, par tous les temps, la soutane au vent.

La première messe du dimanche matin a ensuite été déplacée au samedi soir et une 2CV puis une 4L et une R5 ont remplacé le vélo. Il devait également donner des messes tous les jours de la semaine à 18 h 30. À ces messes assistaient les personnes qui le souhaitaient, mais surtout les religieuses-infirmières qu'il avait fait venir à Izeaux pour apporter leurs bons soins à la population. Trois ou quatre religieuses infirmières de la congrégation des « Filles de Marie » logeaient dans la maison devenue « La Mondée » avenue de la Gare. Elles y recevaient les personnes qui avaient besoin de leurs interventions (pansements, piqûres) et se déplaçaient aussi à domicile. Les Pompes Funèbres n'existaient pas. Les défunts restaient à leur domicile jusqu'au jour des obsèques. Le Prêtre apportait l'extrême-onction et les religieuses s'occupaient des derniers soins (toilette, habillage).

Le Prêtre et les religieuses dispensaient aussi les leçons de catéchisme. Ajoutons à cela les prières du vendredi soir, quelques vêpres, les confessions, les baptêmes, les communions, les mariages et les enterrements sur les deux communes...! Le Père Brizard était bien occupé chaque jour de l'année.

C'était un homme qui savait faire preuve de beaucoup de sympathie et d'empathie et il était apprécié pour son humour même par des personnes qui ne fréquentaient pas forcément l'église.

Aujourd'hui, le Père Maurice Brizard repose au cimetière de notre village où il a passé plus de la moitié de sa vie et dont il a été une figure marquante.

Hélas, nous avons constaté que sa tombe est complètement délabrée et laissée à l'abandon. Nous envisageons de lancer une souscription pour faire les réparations nécessaires afin que notre bon Curé puisse reposer dans la sépulture digne qu'il mérite.

D'autre part, l'**association « Sauvegarde Patrimoine Izeaux »** qui avait été mise en sommeil pourrait être réactivée car de nouveaux bénévoles sont intéressés pour s'y investir. Le prochain projet serait la mise en valeur de la Fontaine de Ville, son histoire et une réflexion sur ses souterrains.

NOUVEAUX commerçants

Après un BTS Assistante de gestion PME-PMI, Marion BAUX a travaillé pendant neuf années dans le secteur privé. Elle a occupé des postes d'assistante administrative et commerciale dans diverses branches, développant ainsi des compétences essentielles telles que l'adaptabilité, l'organisation, la polyvalence, la rigueur, la réactivité et la confidentialité. En 2022, elle a décidé de mettre ses compétences et son expertise au service des entreprises et se lance dans l'entrepreneuriat en tant qu'Assistante administrative.

MARION BAUX Votre Assistante Indépendante de Confiance

Elle propose des solutions pour une gestion sereine sur le plan administratif, pré-comptables et commerciales.

Pour plus d'info :
contact@a2ci-solutions.fr
www.a2ci-solutions.fr

PETIT-DÉJEUNER DÉDIÉ AUX COMMERCE DE PROXIMITÉ

Au programme :

> Aides financières et accompagnements

Présentation des différents dispositifs existants (création, développement, rénovation énergétique...) et intervention de Initiative Bièvre-Valloire

> Dynamiques commerciales

Échange et partage d'expériences en présence des représentants des unions commerciales de Châbons et Le Grand-Lemps

Rendez-vous lundi 11 mars de 8h30 à 10h salle de l'Ovalie à Izeaux Rue Sully (salle donnant sur le stade).

Évènement gratuit ouvert aux entreprises et porteurs de projet du territoire, confirmation de présence par mail bienvenue à econornie@cc-bievre-est.fr.



Membre du réseau Initiative
Bièvre Valloire



RENSEIGNEMENTS

UTILES

Mairie

- 7 rue Emile Zola
- 04 76 93 80 64 - contact@izeaux.fr
- Horaires d'ouverture du secrétariat :
- Mardi : 9h00-12h00 et 15h00-18h30
- Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00
- Vendredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00
- Rendez-vous avec les élus : prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Agence postale communale

- En mairie 7 rue Emile Zola - 04 76 93 90 11
- Lundi : 15h00 -17h00
- Mardi : 10h00 -12h00 et 15h00 -18h00
- Jeudi : 10h00 -12h00
- Vendredi : 9h00 -12h00 et 15h00 -17h00
- Samedi : 10h00 -12h00

Médiathèque

- 7 rue Emile Zola - 04 76 35 91 13
- bibliotheque.izeaux@cc-bievre-est.fr
- Horaires d'ouverture :
- Mardi : 16h30-18h00
- Mercredi : 14h00-18h00
- Vendredi : 9h00-12h00
- Samedi : 9h00-12h00

Périscolaire

- Cantine et garderie - 04 76 93 80 87
- ou 06 45 51 79 31
- services.periscolaires@izeaux.fr

Ordures ménagères

- Le ramassage a lieu le mercredi matin. Sortez vos containers le mardi soir. Rentrez-les dès le passage de la collecte.

ADMR Service à la personne

- 1 rue Jean Jaurès
- Mardi, mercredi et jeudi : 14h-17h
- Sur RDV au 06 43 48 41 49 - 04 76 91 17 84

Nouveaux arrivants

- Présentez-vous en mairie, munis de votre livret de famille pour effectuer une déclaration de domicile. Prenez contact avec la Communauté de Commune de Bièvre-Est (ordures ménagères, eau et assainissement) :
- 04 76 31 58 66.

Vous quittez la commune

- Présentez-vous en mairie, munis de votre future adresse. Prenez contact avec la Communauté de Commune de Bièvre-Est (ordures ménagères, eau et assainissement) :
- 04 76 31 58 66.

Déchetteries intercommunales

Les habitants d'Izeaux ont accès à ces déchetteries intercommunales :

Apprieu

Lund : 13h00-16h00
Mardi, mercredi : 7h30-12h30
Vendredi : 7h30-12h30 et 13h30-15h30
Samedi : 08h00-12h30 et 13h30-16h30

Beaucroissant

Lundi : 13h00-16h00
Mardi, mercredi : 07h30-12h30
Vendredi : 7h30-12h30 et 13h30-15h30
Samedi : 08h00-12h30 et 13h30-16h30

Châbons

Lundi : 13h00-16h00
Mardi, mercredi : 07h30-12h30
Vendredi : 7h30-12h30 et 13h30-15h30
Samedi : 08h00-12h30 et 13h30-16h30
Les déchetteries sont fermés le jeudi, le dimanche et les jours fériés. Plus d'informations sur le site www.cc-bievre-est.fr.

Régie des eaux de Bièvre-est

Pour tout ce qui concerne le réseau d'eau potable et assainissement :

04 85 38 01 00 - regiedeseaux@cc-bievre-est.fr
www.cc-bievre-est.fr

Pharmacie

04 76 93 80 20

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Samedi : 8h30 - 12h00

Maison médicale

Médecins : 04 76 35 90 80
Kinésithérapeutes : 04 76 35 95 95
Ortophoniste - Mme Caniffi : 04 56 22 32 64
Psychologue - Mme Daullé Roy : 06 50 76 17 80

Cabinets infirmiers

Mme Brun : 06 31 44 86 21
Mme Micon : 06 61 64 32 56
Mme Gilbodon-Bert : 06 87 23 46 62
Mme Riondet : 06 33 61 54 05
3 rue Hector Berlioz Cabinet : 04 76 93 84 58
INF'IZEAUX maison médicale :
255 rue Paul Bert - 04 76 35 94 87

Taxi Izeaux

04 76 65 50 50 - 06 07 64 94 22

POMPIERS 18 - SAMU 15
GENDARMERIE 17
URGENCE GAZ 04 76 84 36 36

AGENDA

FÉVRIER

- **Samedi 10**
- **Tournoi de belote** - Comité des fêtes -
- Salle de l'Ovalie
- **Soirée dansante** - ASBBIR - Salle polyvalente

MARS

- **Dimanche 3**
- **Loto** - Izeaux la Belle Vie - Salle polyvalente
- **Samedi 9**
- **Soirée dansante** - TCBI - Salle polyvalente
- **Mardi 13**
- **Mardi gras** - Sou des écoles - Foyer
- **Samedi 16 et dimanche 17**
- **Soirée dansante** - Comité des fêtes -
- Salle polyvalente
- **Samedi 30 et dimanche 31**
- **Soirée dansante** - USI - Salle polyvalente

AVRIL

- **Samedi 6 et dimanche 7**
- **Soirée dansante** - MJC - Salle polyvalente
- **Mardi 9**
- **Cabri** - Izeaux la Belle Vie - Salle de l'Ovalie

MAI

- **Mardi 7**
- **Repas anniversaire** - Izeaux la Belle Vie -
- Salle de l'Ovalie
- **Jeudi 9**
- **Don du sang** - Salle polyvalente

JUIN

- **Samedi 1**
- **Théâtre enfant** - AEP - Foyer
- **Dimanche 9**
- **Élections européennes** - Mairie -
- Salle polyvalente
- **Vendredi 14 et samedi 15**
- **Fête annuelle** - MJC - Salle polyvalente
- **Samedi 22 et dimanche 23**
- **Fête des écoles** - Sou des écoles -
- Salle polyvalente
- **Samedi 29 et dimanche 30**
- **100 ans USI** - USI - Salle polyvalente et Ovalie

Certains événements sont susceptibles d'être annulés ou repoussés. La ville d'Izeaux ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation (liste non-exhaustive).

ÉTAT Civil

Naissances

BRESSIEUX Auguste 30/07/2023
CHEVALIER Léa 06/10/2023
RUEFF Clara 16/10/2023

PACS

RUEFF Yannick
& HASA Vjola 24/11/2023

Décès

LOMBARD Mélina 24/10/2023



La diffusion dans le bulletin municipal, d'informations relatives à l'état civil, est soumise à l'autorisation des intéressés ou des familles. **Si vous souhaitez qu'un événement (naissance, baptême civil, mariage, PACS, décès) qui a lieu sur la commune soit diffusé, merci de vous rapprocher du service état civil de la mairie.**

FAISONS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT, ÉCONOMISONS DE L'ENCRE ET DU PAPIER !

Vos bulletins municipaux sont disponibles en **version numérique sur le site de la mairie d'Izeaux** à l'adresse www.izeaux.fr, dans la rubrique : **Vie municipale / Publications.**

Vous pouvez dès à présent vous signaler en mairie si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal en version papier. Une affichette adhésive à coller sur votre boîte aux lettres vous sera remise en mairie pour ne plus recevoir le bulletin lors de sa distribution papier.



**Retrouvez toutes les informations sur
le site de la commune :
www.izeaux.fr**

Directeur de la publication : Max BARBAGALLO (mairie)
Responsable de la communication :
Maquette / Impression : www.feemacom.fr / Exaprint
Email mairie : contact@izeaux.fr